



### « L'ŒUVRE D'ART AU FIL DES MOTS »

La production écrite attendue conjugue deux expressions artistiques, l'art et l'écriture d'imagination. « L'œuvre d'art au fil des mots » invite, à la manière de Denis Diderot dans ses *Salons*, à composer une *ekphrasis*. Cela revient à raconter en le décrivant, un tableau de votre choix, de manière vivante, y compris en s'y incluant.

### PRIX DE POESIE

Écrire un poème, c'est avant tout créer un espace poétique dans lequel se développe l'émotion. Le poème, versifié ou non, est parfois porteur d'un message et/ou l'expression d'un engagement, d'un enthousiasme ou d'une indignation. L'émotion peut naître de la seule sollicitation des sens.

La création est libre sous la conduite des professeurs. Il n'y a pas de thème imposé. Le poème doit contenir dans une page.

### PRIX DE LA JEUNE NOUVELLE

Écrire, en six pages maximum, une nouvelle sur le thème de votre choix. Donner un titre à la nouvelle. Sont acceptés tous les registres (fantastique, épistolaire, historique, réaliste...)

Les textes seront dactylographiés en police Times New Roman 12, interligne simple.

## RÈGLEMENT DU CONCOURS ACADEMIE DE LA RÉUNION A lire ATTENTIVEMENT

- ° Les travaux, rédigés en français, devront être individuels et authentiques. Un élève peut participer à plusieurs épreuves.
- ° L'identité de l'élève ( nom, prénom, classe ) ainsi que les coordonnées de l'établissement et la signature de° l'enseignant figureront **UNIQUEMENT** sur une page de garde agrafée à la copie et non pas sur la copie elle même.
- ° L'inscription est **OBLIGATOIRE** à l'adresse suivante : [concoursamopa974@gmail.com](mailto:concoursamopa974@gmail.com) avant le 15 décembre 2025.
- ° Le professeur choisira les cinq meilleures copies par épreuve et par niveau et les adressera **UNIQUEMENT** à la section départementale à la date et à l'adresse figurant dans les encadrés ci-dessous, uniquement par voie postale.
- ° La section départementale de l'AMOPA enverra les deux meilleures copies par épreuve et par niveau au Siège national pour la désignation des lauréats nationaux.

Date limite de réception des copies :

**Samedi 28 février 2026**

Nom et adresse postale

**17, impasse Edmond Albius  
97430 Le Tampon**

Prix nationaux: livres, séjours culturels et touristiques. Les lauréats nationaux seront récompensés à l'occasion de cérémonies officielles. Le Palmarès national sera mis en ligne sur le site internet de l'AMOPA à partir du mois de mai 2026. Pour tout renseignement complémentaire : [amopa.courriel@orange.fr](mailto:amopa.courriel@orange.fr)

